

ANTISIONISME et antisémitisme

Shmuel Trigano

Professeur des Universités,
qui a publié sous sa direction

La fin du judaïsme en terres d'islam
(Denoël, 2009).

L'antisionisme est une idéologie qui dénie aux Juifs le droit à l'autodétermination et à la souveraineté sous le prétexte qu'ils ne constituent pas un peuple. De ce point de vue-là, le

définir par la haine des Juifs seule comporte le risque de dépolitiser sa signification alors que sa portée est essentiellement politique.

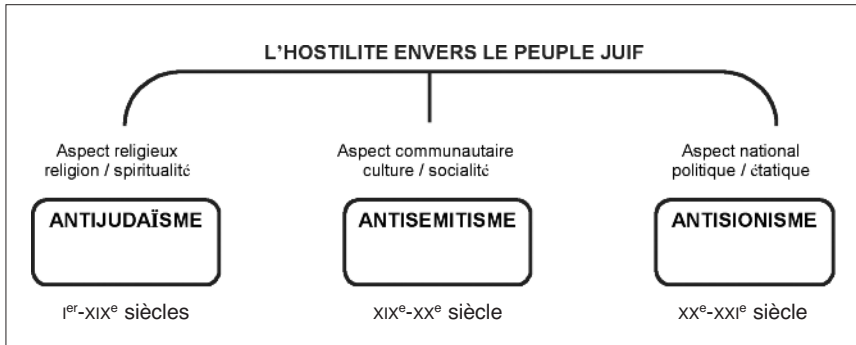
Comme il conteste la condition de peuple aux Juifs tels qu'ils sont organisés sous la forme d'un Etat – l'Etat d'Israël –, l'antisionisme conduit nécessairement à prôner le principe de l'extermination des Juifs parmi ses habitants (à l'exclusion des citoyens israéliens musulmans et chrétiens au nom desquels on condamne le sionisme), dans la mesure où l'on peut supposer qu'ils n'accepteraient pas de se faire hara kiri.

De ce fait, l'antisionisme n'est pas une opinion parmi d'autres opinions. Contrairement à ses dires, son intention n'est pas la seule critique de la politique de tel ou tel gouvernement israélien – ce qui serait bien sûr acceptable – mais la contestation de l'existence même de l'Etat, à la disparition duquel il appelle pour faire place aux mythes de la « Palestine laïque et démocratique » ou de « l'Etat de tous ses citoyens ». On fait, en droit constitutionnel, la distinction entre Etat et gouvernement. Les gouvernements en régime démocratique sont temporaires alors que l'Etat est permanent et intangible. Critiquer la politique d'un

gouvernement n'est pas critiquer l'Etat. Si tel était le cas, ce serait comme si on critiquait l'existence même de la République pour contester la politique du gouvernement en Corse ou dans les DOM TOM. Or, ce n'est pas une politique qui est dénoncée dans l'antisionisme mais l'essence même de la souveraineté d'un Etat, sans compter que même la critique supposée se limiter à sa politique est, en règle générale abusive et disproportionnée si on la compare à la critique de la politique d'autres gouvernements. En tels cas, de deux poids-deux mesures, elle est de nature antisémite, faisant des Juifs une exception à la règle.

Les origines

De ce point de vue, l'antisionisme est une mutation de l'hostilité envers le peuple juif. Elle a une longue histoire. Cette hostilité a pris pour cible à travers l'histoire toutes les facettes de son existence¹.



Il est, certes, possible que plus on avance dans l'histoire, plus la mutation de cette hostilité cumule des caractéristiques des époques précédentes. Par exemple, il est clair qu'accuser Israël de tuer des enfants de façon préméditée vient tout droit d'un mythe de l'antijudaïsme : l'accusation de crime rituel. La mort de l'enfant Al Dura, qu'elle fut un faux ou pas, est devenu l'archétype et le modèle d'un discours global dans le monde musulman comme en Occident.

Les actualités télévisées ont choisi une fois pour toutes comme image des Palestiniens les femmes et les enfants et comme image des Israéliens, la soldatesque.

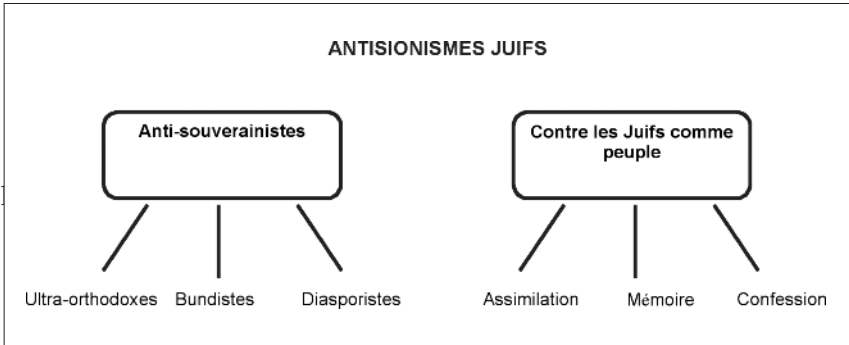
Derrière ces différentes formes de la haine des Juifs, la seule et unique cible de l'hostilité est la condition de peuple des Juifs et cette inimitié est intrinsèquement liée aux univers mentaux forgés par le christianisme (dont la modernité est une mutation) et l'islam. Leurs identités se sont en effet fondées dans la concurrence (le christianisme comme « nouvel Israël ») avec le judaïsme

comme peuple ou son effacement (l'islam comme l'Israël original). En ce sens, l'hostilité envers les Juifs est différente du racisme. Elle est directement politique (parce qu'un peuple est en question²), quelles que soient ses formes, alors que dans le racisme elle ne l'est que secondairement (la supposée « race » n'est pas un peuple).

L'antisionisme des Juifs

Il y a cependant un antisionisme dans le monde juif qui rejette dans le sionisme deux de ses hypothèses sous-jacentes : l'affirmation de la condition de peuple et le principe même de la souveraineté.

Dans le premier cas, la condition collective reste assumée par les Juifs antisionistes et connaît trois versions différentes. Dans le deuxième cas, elle est récusée au profit d'une définition individualiste de la condition juive. Ici aussi, trois stratégies identitaires supportent cette orientation (assimilation pure et simple, mémoire conjugant la condition juive au passé, confessionnalisation s'identifiant à une spiritualité désincarnée, comme pour les « Israélites » et l'ultra-orthodoxie).



L'antisionisme des Juifs pouvait être une opinion respectable avant la création de l'Etat d'Israël. Après, il devient ambivalent, car il fait chorus avec ceux qui prônent sa disparition, c'est à dire celle de la plus importante concentration démographique de population juive du monde. De ce point de vue, cet antisionisme rejoint l'antisionisme global à visée exterminationniste. A moins que l'antisionisme juif ne considère l'État comme une communauté juive parmi d'autres, dont l'existence, légitime malgré l'État, doit être affirmée. Dans ce cas-là, l'antisionisme est un choix personnel des Juifs qui se reconnaissent en lui, pour se tenir à l'écart de l'expérience israélienne.

La Shoa

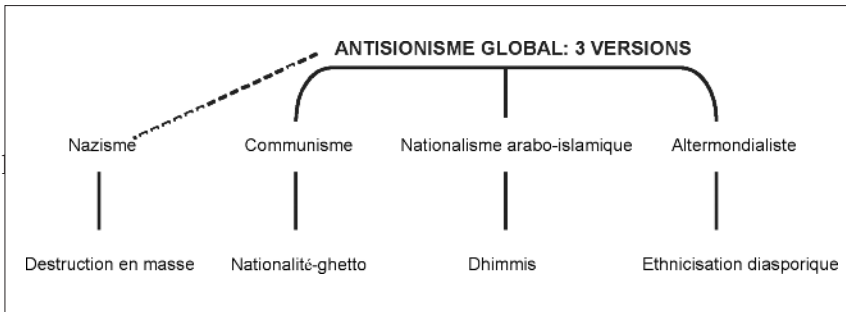
Faut-il préciser que tous les courants de l'antisionisme juif ont disparu dans la tourmente de la Shoa à l'aune de laquelle ils ont prouvé leur impéritie pour la survie des Juifs ? Seul le sionisme leur a survécu. La Shoa fut la démonstration de ce que les Juifs comme peuple n'avaient pas encore trouvé leur place dans la modernité démocratique : ils furent détruits en masse comme un peuple alors qu'ils étaient des citoyens individuels de leurs pays respectifs.

Cette réalité explique pourquoi la manipulation du symbole de la Shoa joue un rôle capital dans l'antisionisme, juif et non-juif, car la Shoa constitue par les faits le démenti le plus radical du modèle de la condition juive (interdite de souveraineté et d'indépendance nationale) que prônent les négateurs de l'État d'Israël. C'est au nom de la Shoa que l'Etat est condamné (accusations d'apartheid, de crime contre l'humanité, etc).

Aujourd'hui, renaît dans certains milieux de l'intelligentsia juive et israélienne, un néo-antisionisme qui réclame le démantèlement de l'Etat d'Israël et, *de facto*, la dissolution d'un peuple juif auquel ils n'ont aucune solution à proposer³.

L'antisionisme global

On dénombre 3 formes d'antisionisme dans l'histoire qui impliquent 3 « solutions » de la question juive, c'est à dire de l'existence d'un peuple juif (la « solution » nazie n'est bien sûr pas comptée).



La forme de cet antisionisme global est apparue dans les années 1930. Pour le communisme, le sionisme fut un nationalisme bourgeois réactionnaire. Pour le monde arabo-islamique, c'est la rébellion du dhimmi contre le Coran, d'une nation dominée contre ses maîtres. Pour les altermondialistes, il incarne la survivance de l'Etat-nation, d'une identité à la nuque raide qui s'oppose au mondialisme et au métissage culturel.

Cependant, derrière ces différentes recompositions, c'est la politique de l'antisémitisme classique qui transparaît. De 1927 à 1953, les Juifs furent dénoncés comme sionistes par le pouvoir communiste. Le procès Slansky en Tchécoslovaquie (11 Juifs sur 14 accusés) leur reprochait un « complot trotszkyste-sioniste-titoïste ». Le procès des blouses blanches en URSS (6 Juifs sur 9) accusait les Juifs d'être des « agents du sionisme ». Dans les années 1970, apparût en Pologne un antisémitisme sans Juifs et l'antisionisme devint un thème central de la propagande soviétique (fascisme, impérialisme, racisme, colonialisme). Pour le monde arabo-musulman, l'union d'Hitler et du Mufti de Jérusalem, figure de proue du nationalisme arabe et dignitaire de l'Allemagne nazie et, plus tard, le refuge trouvé en Egypte et en Syrie par les nazis en fuite, notamment l'adjoint de Goebbels, Van Leers, constituent autant d'événements qui devaient préparer une telle évolution.

On y retrouve l'influence ou la proximité du nazisme qui voue, lui, les Juifs comme peuple à l'extermination, tranchant ainsi sur l'antisémitisme du XIX^e siècle.

Hitler évoque le sionisme et écrit dans *Mein Kampf* :

« Ils n'ont pas du tout l'intention d'édifier en Palestine un Etat juif pour aller s'y fixer ; ils ont simplement en vue d'y établir l'organisation centrale de leur entreprise charlatanesque d'internationalisme universel ; elle serait un lieu d'asile pour tous les gredins démasqués et une école supérieure pour les futurs bateleurs ».

De nombreux textes du Mufti surenchérisent sur l'argument d'Hitler. On en retrouve des échos dans l'antisionisme palestinien. Dans la Charte de l'O.L.P., jamais abrogée juridiquement, les articles

Art 22 : « *Israël est l'instrument du mouvement sioniste et la base géographique de l'impérialisme mondial* ». Complot mondial

Art 23 : l'OLP demande à « *tous les Etats soucieux de maintenir des relations amicales entre les peuples et de veiller à la loyauté de leurs citoyens à leurs pays respectifs, de considérer le sionisme comme un mouvement illégal et d'en proscrire l'activité* » . Incitation à la haine raciale et responsabilité collective des Juifs du monde entier.

Art 9 « *La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine* »

Art 17 « *il s'ensuit que la nation arabe doit mobiliser tout son potentiel militaire, humain, moral et spirituel* » à cette fin. Destruction totale.

L'antisionisme arabo-musulman

L'antisionisme arabo-musulman refait surface aujourd'hui dans le monde et en Europe pour converger avec celui des altermondialistes et de la nouvelle gauche, des courants tenant le haut du pavé dans les campus occidentaux et l'intelli-

gentsia. On ignore en règle générale son histoire que relate le processus de la fin des communautés juives en terres d'islam dès les années 1920, c'est à dire avant même qu'il y ait un Etat d'Israël et a fortiori bien avant la guerre de 1967 et « l'occupation ».

Son lien avec l'antisémitisme est évident. Entre les années 1930 et 1970, le destin des Juifs de tous les pays d'islam fut décidé massivement sur un plan transnational et transétatique. Sous prétexte de l'accusation de « sionisme » et en vertu d'une responsabilité collective, ils furent exclus ou expulsés, en totalité ou en très grosse proportion, de tous ces pays où ils étaient installés bien avant l'islam. Ils n'étaient pas israéliens, ni nécessairement engagés dans le sionisme (la preuve est que les Juifs communistes ou en faveur du nationalisme arabe furent également concernés par cette liquidation), ni à la tête d'une armée qui aurait menacé les nouveaux Etats arabes. C'est en fonction d'un ressort typique de l'antisémitisme, la responsabilité collective, qu'ils furent l'objet d'un véritable « Statut des Juifs », subi par les communautés juives de 10 pays arabo-musulmans.

Un véritable « Statut des Juifs »

Un ensemble de dispositifs juridiques, économiques, politiques visait à isoler les Juifs dans la société. On peut en identifier 6 que nous illustrerons au moyen de la collation de différents faits historiques : la dénationalisation, la discrimination juridique, l'isolement et séquestration des personnes, la spoliation économique, la discrimination socio-économique, un événement pogromique.⁴ Deux dispositifs furent à l'oeuvre : l'isolement et l'expulsion (Egypte, Irak, Lybie, Algérie) ou l'exclusion (Tunisie (après indépendance), Maroc (1956-1961), Syrie-Liban (après 1947), Turquie (1923-1945), Yémen, Iran (années 1950 et 1970).

DÉNATIONALISATION

● Egypte

- ⇒ Traité de Sèvres, 1918, art. 6-4 : Première atteinte au droit des Juifs autochtones, notion d'appartenance à la race.
- ⇒ Lois de la nationalité de 1927 et 1929 privilégiant le droit du sang et l'affiliation arabo-musulmane
- ⇒ Conférence de Montreux (1937) : Indépendance de l'Egypte sous le Roi Farouk, aggravation des lois de la nationalité.
- ⇒ Lois de la nationalité (1950-1951-1953-1956) :
 - Les Juifs autochtones deviennent apatrides : 40 000 personnes deviennent des « étrangers ».

- La nationalité est retirée à toute personne engagée dans des actions en faveur d'États ennemis ou n'ayant pas de relations avec l'Égypte (en 1956 elles sont définies comme « sionistes »)

- Irak

- ⇒ Loi du 9 mai 1950 : Privation de nationalité pour les Juifs qui quittent l'Irak

- Libye

- ⇒ 12 juin 1951, loi sur la nationalité (art 11, clause 27) :
 - Les non-musulmans sont astreints à un statut personnel régi par leur tribunaux (rabbiniques), à l'instar des dhimmis de l'époque pré-moderne.
 - Les Juifs ne sont pas autorisés à voter et à occuper une fonction politique.

DISCRIMINATION JURIDIQUE

Deux dispositifs furent à l'oeuvre : l'arabisation de l'administration et l'atteinte à la liberté d'entreprise et d'association.

- Libye

- ⇒ 1953 : Les Juifs sont soumis à des restrictions et victimes de boycott
- ⇒ 1954 : Interdiction et nationalisation des clubs sportifs Maccabi
- ⇒ 9 mai 1957 : Décret obligeant les Juifs libyens ayant des parents en Israël à se déclarer au bureau libyen du boycott (or 90 % des Juifs étaient déjà partis)
- ⇒ 3 décembre 1958 : Dissolution de la communauté juive tripolitaine, désormais administrée par un commissaire
- ⇒ 1960 :
 - Interdiction d'acquérir de nouveaux biens pour les Juifs
 - Les Juifs ne peuvent pas voter, prétendre à des charges publiques, servir dans l'armée ou dans la police
- ⇒ 2 avril 1960 : Fermeture des écoles de l'Alliance Israélite Universelle

- Liban

- ⇒ 1947 :
 - Étudiants juifs expulsés de l'université de Beyrouth
 - Fermeture d'associations juives « sionistes » (Club sportif Maccabi)
 - Licenciement des Juifs dans l'administration, interdiction des associations de jeunesse juive

● Irak

- ⇒ Années 1920 : Interdiction de l'histoire juive et de la langue hébraïque dans les écoles juives
- ⇒ Années 1930 : Exclusion des Juifs de la fonction publique et de l'enseignement
- ⇒ 1932 : Censure des écoles juives (programmes)

● Iran

- ⇒ 1979 : Interdiction des activités sionistes (distinguées des activités « juives »)
- ⇒ 2000 : Discrimination dans l'administration, l'université, les sociétés publiques

● Yémen

- ⇒ 1913 : Imposition de la Sharia, aggravation de la condition du dhimmi
- ⇒ 1922-1928 : Décrets sur la conversion forcée des orphelins, exclusion des Juifs de la fonction publique et de l'armée

● Syrie

- ⇒ 1947 : Interdiction d'acquérir des biens immobiliers, licenciement des Juifs dans l'administration
- ⇒ 1967 : Nomination de directeurs musulmans dans les écoles juives

● Maroc

- ⇒ 1956 : Indépendance du Maroc, arabisation de l'administration
- ⇒ 26 novembre 1958 : Dahir (décret) de marocanisation des œuvres de bienfaisance juives

● Égypte

- ⇒ 1929 : Discrimination administrative
- ⇒ 1945-1948 : Exclusion des Juifs de la fonction publique
- ⇒ 1947 : Écoles juives sous surveillance pour égyptianiser et arabiser leurs programmes
- ⇒ Mai 1948-1950 : Ordre aux organisations communautaires de transmettre la liste de leurs adhérents à l'État
- ⇒ 1949 : Expulsion des Juifs résidant dans les palais du roi Farouk

● Tunisie

- ⇒ Loi du 11 juillet 1958, spécifique au judaïsme : Remplacement des communautés juives par des commissions provisoires du culte israélite et suppression du statut personnel des Juifs
- ⇒ 1956 : Indépendance de la Tunisie, tunisification de l'administration

● Turquie des Jeunes Turcs, de 1923 à 1945

- ⇒ Mai 1941 : Création de bataillons de travaux forcés de conscrits non-musulmans

ISOLEMENT ET SÉQUESTRATION DES PERSONNES

Quatre dispositifs furent à l'oeuvre : le boycott décrété par la Ligue Arabe, la suspension des relations postales avec Israël, le refus de passeports, la prise en otage de la famille des détenteurs de passeport.

● Irak

- ⇒ Juillet 1948 : Interdiction de quitter le pays

● Libye

- ⇒ 12 juin 1951, loi sur la nationalité : Les Juifs n'ont pas droit à des passeports ou au certificat de nationalité libyenne mais à des documents de voyage dont le renouvellement, à expiration, n'est pas automatique
- ⇒ 1954 : Liaisons postales avec Israël suspendues, restriction de l'émigration vers Israël, interdiction du tourisme à destination d'Israël

● Yémen

- ⇒ 1949 : Interdiction formelle de sortir du pays (à l'oeuvre depuis toujours)

● Tunisie

- ⇒ 1956 : Relations postales avec Israël supprimées

● Syrie

- ⇒ 1973 : Interdiction de toute communication avec l'extérieur

● Maroc

- ⇒ 1956 : Difficultés à obtenir un passeport (la famille reste prise en otage)
- ⇒ 1958 : Rupture des relations postales

● Iran

- ⇒ 1980 : Difficulté à obtenir des passeports

● Égypte

- ⇒ Juin 1948, loi martiale : Les Juifs sont interdits de quitter l'Égypte pour Israël
- ⇒ Années 1950 : Retrait des passeports aux partants

SPOLIATION ÉCONOMIQUE

Quatre dispositifs furent à l'oeuvre : le rançonnement, le séquestre sur les liquidités et les comptes bancaires, le vol au moment du départ, le séquestre et la nationalisation des biens.

● Turquie

⇒ 1942 : Imposition du capital appliquée sélectivement aux Juifs

● Iran

⇒ 1979 : Confiscation des biens et propriétés des Juifs

● Maroc

⇒ Année 1961 : Rançon de 250 dollars par tête de Juif, payée par le Congrès Juif Mondial, pour quitter le pays

● Tunisie

⇒ 1961-1962 : Les Juifs quittant le pays ne peuvent sortir qu'un dinar (2 euros)

● Yémen

⇒ 1949 : Établissement de la liste des biens et propriétés des Juifs, base de rançonnement ultérieur

● Syrie

⇒ 1947 : Licenciement des Juifs dans l'administration

⇒ 1949 : Biens financiers juifs saisis

⇒ Avril 1950 :

– Loi confisquant les biens des Juifs (maisons, terres, magasins) à Alep, Qamishli, et installation des réfugiés palestiniens dans les quartiers juifs

– Caution pour quitter le pays

⇒ 1958-1961 : Transferts des biens des partants à l'Etat et frais de départ considérables

⇒ 1960, 1975 : Rançon payée par une mécène juive du Canada pour quitter le pays

⇒ 1967 : Licenciements de travailleurs juifs au profit de Palestiniens, licenciement des médecins et pharmaciens juifs

● Libye

⇒ 1961, loi n° 6 : Séquestre des biens des Juifs se rendant en Israël. Un conservateur général est chargé de les liquider.

⇒ 1970 : Confiscation des biens juifs

● Irak

⇒ Juillet 1948 : Lourdes amendes sur les Juifs aisés

⇒ 10 mars 1951 : Gel des biens des Juifs ayant dû renoncer à leur citoyenneté pour partir

● Égypte

⇒ Février 1949 : Mise sous séquestre des biens des Juifs autochtones et de ceux qui se trouvent à l'étranger

DISCRIMINATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Deux dispositifs furent à l'oeuvre : la discrimination dans l'activité économique et la « mise en coopérative » des entreprises.

● Irak

⇒ 12 janvier 1950 : Loi sur le contrôle des banques impliquant la ruine des agents de change, en majorité juifs

● Syrie

⇒ Février 1950 : Interdiction de travailler dans l'agriculture

● Libye

⇒ Années 1960 : Interdiction d'employer des Juifs dans les entreprises pétrolières

⇒ 15 juillet 1961 : Un certificat de nationalité est exigé pour tout acte commercial mais les Juifs ne peuvent l'obtenir

● Maroc

⇒ 1960 : Les entrepreneurs juifs sont obligés d'avoir un associé musulman

● Tunisie

⇒ Année 1956 : Mise en coopérative de l'économie (industrie et commerce) du pays. Les entrepreneurs juifs sont obligés d'avoir un associé musulman

● Égypte

⇒ 1947 : Loi sur les compagnies, égyptianisation des affaires publiques et commerciales

– 75 % des employés doivent être de « vrais » égyptiens (arabes ou musulmans) = islamisation du personnel => une majorité de Juifs perdent leur travail

● Yémen

⇒ 1948 : L'imam Ahmad oblige les Juifs à transmettre aux Yéménites leur savoir faire dans les métiers de l'artisanat et du commerce avant de quitter le pays.

ÉVÉNEMENT POGROMIQUE

Cinq dispositifs furent à l'oeuvre : émeutes, arrestations, assassinats de personnalités, destructions de synagogues, passivité des pouvoirs coloniaux et de la police des États arabes.

- **Égypte**

- ↳ 2-3 novembre 1945 : Émeutes anti-britanniques et antisémites dans plusieurs villes
- ↳ 14-16 mai 1948 : Arrestations massives (1000 juifs) internés pour accusation de sionisme
- ↳ 2 novembre 1948 : Émeutes et pillages au Caire
- ↳ 26 janvier 1952 : Samedi noir (émeutes et violences)

- **Turquie**

- ↳ Juin-juillet 1934 : Pogroms de Thrace

- **Irak**

- ↳ 1 et 2 juin 1941 : Pogrom (Farhoud) de Bagdad (180 morts, 600 blessés)
- ↳ 1948 : Vague de persécutions anti-juives officielles (arrestations, lourdes amendes)
- ↳ Septembre 1948 : Exécution de Shafik Adass, un millionnaire juif
- ↳ 1949 : Persécution contre les membres du mouvement sioniste
- ↳ Juin 1950 : Persécution au Kurdistan. Les Juifs sont contraints de livrer leurs biens et leurs maisons
- ↳ 14 juin 1950 : Attentat contre une synagogue de Bagdad (3 morts, 20 blessés)

- **Libye**

- ↳ Janvier 1945 : Émeutes anti juives, pillage des quartiers juifs de Tripoli (60 % des biens juifs détruits, 135 morts). Les militaires complices. Évacuation forcée des Juifs. Détention provisoire des Juifs de la Hara à Tripoli et à Benghazi.
- ↳ 1948 : Émeutes
- ↳ Été 1963 : Une personnalité juive de 84 ans, Halfalla Nahum, est assassinée à Tripoli, des personnalités juives sont agressées et blessées
- ↳ 1967 : Émeutes (10 morts)
- ↳ 1969 : Campagne contre les Juifs
- ↳ 1970 : Cimetières juifs rasés
- ↳ 1978 : Destruction de 64 synagogues et transformation de 78 synagogues en mosquées ou à Benghazi en église copte.

- **Liban**

- ↳ 1967 : Enlèvements et assassinats de Juifs
- ↳ Septembre 1971 : Assassinat du Dr Elia

- **Iran**

- ↳ 1968 : Explosion d'antisémitisme

- ↳ 1979-1980 :
 - Exécution du président de la communauté juive, Habib Elkanian, accusé de sionisme
 - Exécutions d'Avraham Brouhim, Albert Daniel et Manotsar Kedochim, notabilités de la communauté juive

● Syrie

- ↳ Novembre 1947 : Pogroms dans plusieurs villes, synagogues incendiées, arrestation de plusieurs centaines de Juifs
- ↳ 5 août 1949 : Attentat contre la synagogue de Damas (13 morts, 32 blessés)

● Algérie

- ↳ 1929-1930 : Incidents dans plusieurs villes de la région de Constantine
- ↳ 3 août 1934 : Violents incidents dans le Constantinois
- ↳ 5 août 1934 : Pogrom au nom du djihad (27 morts) à Constantine (les soldats n'interviennent pas)
- ↳ 1957 : Assassinats à Oran et à Médéa
- ↳ Mars 1958 : Grenades à Boghari
- ↳ 1959 : Grenade à Bou Saada la veille de Kippour
- ↳ 12 décembre 1960 : Saccage de la synagogue d'Alger
- ↳ 1961 :
 - Cimetière juif d'Oran profané
 - Assassinat du célèbre musicien Raymond Leyris à Constantine
- ↳ 2 septembre 1961 : Meurtre d'un juif le jour de Rosh Hashana
- ↳ 5 juillet 1962 : Assassinat et massacres à Oran et notamment dans les quartiers juifs

● Tunisie

- ↳ Janvier 1952 : Émeutes contre la Hara de Tunis (1 mort)
- ↳ 1956 : Agressions nocturnes
- ↳ 1957 : Expropriation du vieux cimetière de Tunis
- ↳ 1960 : Destruction de la grande synagogue de Tunis
- ↳ Juillet 1961 : Violences après l'affaire de Bizerte
- ↳ 6 juin 1967 : Pillage du quartier juif de Tunis et grande synagogue sacagée
- ↳ 1982 : Assassinat de Juifs à Djerba
- ↳ 11 avril 2002 : Attentat contre la synagogue de Djerba

● Maroc

- ↳ 1912 : Sac de Fes

- ↪ Mai 1938 : Pogrom à Oujda (4 juifs assassinés), et à Jerada (39 tués, 30 blessés)
- ↪ 7 et 8 juin 1948 : Émeutes anti-juives d'Oujda et Jerrada
- ↪ 3 août 1954 : Émeute à Sidi Kassem-Petitjean (6 tués)
- ↪ Janvier 1961, à l'occasion de la visite de Nasser : Les dix jours noirs, exactions policières, 25 élèves de Yeshiva arrêtés
- ↪ 1961-1962 : Enlèvement et conversion forcée d'une douzaine de jeunes filles

● Yémen

- ↪ 1931 : Émeutes
- ↪ 1947 : Émeutes et pillages : 80 morts
- ↪ 1948 : Accusation de crime rituel

Le critère ultime de l'antisémitisme antisioniste

Le propre de l'antisionisme est de s'attaquer aux Juifs locaux et pas uniquement aux Israéliens. La cause idéologique avancée cible Israël, qui est l'élément nouveau de la condition juive depuis la deuxième guerre mondiale mais à travers lui c'est toujours l'existence des Juifs comme peuple qui est visée, hier comme aujourd'hui, à cette différence près que ce peuple est désormais souverain dans l'Etat d'Israël, ce qui change radicalement la condition juive.

notes

1. Cf. Bulletin de l'Observatoire du monde juif, n° 8-9 novembre 2003, Georges Elia Sarfati et Shmuel Trigano, « De l'antisionisme à l'antisémitisme : la confusion des genres » Cf. <http://obs.monde.juif.free.fr/pdf/omj08-09.pdf>
2. L'antijudaïsme enfermait les Juifs dans des ghettos ou des mellahs et leur conférait un statut de paria, un statut politique.
3. Ce qu'ils écrivent souvent en toutes lettres comme Guy Sorman dans un livre qui fait l'apologie de la « modernité » de l'islam (cf. *Les enfants de Rifa'a*, Fayard, 2003).
4. Puisés dans un livre collectif, S. Trigano (éd), *La fin du judaïsme en terres d'islam* (Denoël, 2009).